



Réunion du 27 Janvier 2020

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

NOTE IMPORTANTE AUX CLUBS

Tous les clubs évoluant en championnat de District sont priés d'informer leurs joueurs qu'ils doivent être munis de chaussures de football adaptées pour les terrains en gazon naturel et en revêtement synthétique.

COUPE VALEYRE / LEGER LE 09 FEVRIER

Suite au tirage de la coupe Valeyre / Léger effectué le lundi 27 janvier dans les locaux du District de la Loire de football en présence du président du District de la Loire, accompagné de deux représentants de clubs. Ces rencontres vont se disputer le week end le 09 Février 2020 à 14h30. Tous les clubs qualifiés sont priés d'en prendre bonne note.

La coupe sera disponible sur le site internet à partir de Mercredi matin.

COURRIERS RECUS

AS Parigny : refus de jouer le samedi 15 Février contre Sury le Comtal. Noté

OMS Firminy : réunion pour la programmation des tournois de fin de saison. Noté

ABH : déclare forfait en coupe Valeyre Léger le 26 janvier contre St Chamond. Noté

Direction des sports de la ville de St Etienne : indisponibilité de la salle omnisports pour la saison. Noté

US Villars : demande d'avancer la rencontre de D1 du 02 février contre Forez Donzy à 12h00. Noté

Forez Donzy : accord pour avancer la rencontre de D1 du 02 février contre Villars à 12h00. Noté

ES Veauche : suite à un arrêté municipal, le match de coupe de la Loire contre US Feurs se jouera sur le terrain synthétique. Noté

VSE : planning des terrains du 26 au 30 janvier. Noté

OMS Firminy : planning des terrains pour la semaine 5. Noté

Primard Jean Philippe (Asse) : demande de terrain pour le mois de février. Noté

ASF Andrezieux Bouthéon : le match de coupe de la Loire seniors du 26 janvier contre Roannais Foot 42 se jouera sur le terrain synthétique au lieu de la pelouse. Noté

AS St Ferréol Gampille : déclare forfait en coupe Valeyre Léger le 26 janvier contre Couzan. Noté

US Villars : concerne le match en D1 du 26 janvier. Nécessaire fait.

Olympique Est Roannais : refus de jouer le samedi 14 mars contre Sury le Comtal. Noté

IMPORTANT

Tous les clubs de D3 poule A sont informés que : le club de SURY LE COMTAL

Souhaite jouer tous ses matchs à domicile le samedi à 19h00.

Toutefois cette demande n'ayant pas été effectuée avant le début du championnat.

Les clubs ne pouvant jouer le samedi peuvent refuser.

AVIS AUX CLUBS

Le match n°52021.2 : **VILLARS - FOREZ DONZY** en D1 du 02 février se jouera à **12h00** au lieu de 14h30. Les arbitres concernés sont priés d'en prendre bonne note.